Image not found or type unknown

Bloquage de l'argent par un notaire suite a une vente immobiliere

Par **maman06**, le **20/06/2016** à **21:20**

suite a la vente de ma maison le notaire decide de bloquer la somme de la vente car les acheteurs demande à ce que je leur laisse ma plaque et mon four alors que lors du compromis j'avais bien stipulé que je les récupérés mais que j'en mettrais d'autres a la place ce quej'ai fais
le notaire à t'il le droit de bloquer mon argent et quels sont mes recours car de plus j'ai été obligée de payer un mois de credit supplementaire a cause des acheteurs

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés